

PROCES-VERBAL DE CLASSEMENT DE REACTION AU FEU D'UN MATERIAU

Selon l'arrêté du 21 novembre 2002 modifié relatif à la réaction au feu des produits de construction et d'aménagement.
Laboratoire pilote agréé du Ministère de l'Intérieur (arrêté du 05/12/50 modifié)

N° RA15-0169

Valable 5 ans à compter du 17 juillet 2015

Matériau présenté par :

DOM COLOR
2 rue Berger
ZI La Carelle
94290 VILLENEUVE LE ROI
FRANCE

SARL DECOR PLUS
1, place des Fêtes
75019 PARIS
Tél. : 01 42 49 22 26
Fax : 01 42 45 77 13

Marque commerciale :

PEINTURE ACRYFUGE 8900

Description sommaire :

Peinture intumescente ignifuge appliquée sur contreplaqué Okoumé de 5 mm d'épaisseur.
Peinture en phase aqueuse à base de résine vinylique et de charges minérales, appliquée en une couche sur chaque face à raison de 600 g/m², soit 1200 g/m² de produit humide au total.
Aspect : mat.
Coloris : blanc et noir.

Nature de l'essai :

Essai par rayonnement

Classement :

M1 valable pour la peinture appliquée à raison de 600 g/m² par face sur contreplaqué d'épaisseur ≥ 5 mm

Durabilité du classement (Annexe 2 - Paragraphes 5) : Non limitée (pour usage intérieur exclusivement).

Ce procès verbal atteste uniquement des caractéristiques de l'échantillon soumis aux essais et ne préjuge pas des caractéristiques de produits similaires. Il ne constitue donc pas une certification de produits au sens des articles L 115-27 à L 115-33 et R 115-1 à R 115-3 du code de la consommation.

Le Technicien
Responsable de l'essai

Franck GOGUEL

Champs-sur-Marne, le 17 juillet 2015

Le Chef du Laboratoire
Réaction au Feu

Nicolas ROURE

Sont seules autorisées les reproductions intégrales du présent procès-verbal de classement ou de l'ensemble procès-verbal de classement et rapport d'essais annexé.

CENTRE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE DU BÂTIMENT
5 RUE SAUTEREAU
94 AVENUE JEAN JAURES | CHAMPS-SUR-MARNE | 77100 MARNE LA VALLÉE (FRANCE)
TEL : 01 70 01 64 58 30 32 | FAX : 01 70 01 64 58 30 33 | www.cstb.fr

1. Introduction

Ce rapport de classement définit le classement attribué au(x) produit(s) précité(s) conformément aux procédures données dans la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

2. Description du produit

Produit retardant au feu essayé appliqué sur panneau de particules de bois classé D-s2,d0 d'épaisseur 12 mm.

Peinture intumescente à base de résine vinylique en phase aqueuse référencée « PEINTURE ACRYFUGE 8900 » appliquée sur une face à raison de 1000 g/m² humide.

Coloris : blanc et noir.

3. Rapports d'essais et résultats d'essais en appui du classement

3.1 Rapports d'essais

Nom du laboratoire	Nom du demandeur	Identification de l'essai	N° du rapport d'essai	Méthode d'essai
CSTB	DOM COLOR 2 rue Berger ZI de la Carelle 94290 VILLENEUVE LE ROI FRANCE	ES541150017	RA15-0065	NF EN ISO 11925-2:2013 NF EN 13823+A1:2015

3.2 Résultats d'essais

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats
				Paramètres conformité
NF EN ISO 11925-2 Attaque de surface 30s d'exposition	PEINTURE ACRYFUGE 8900	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé
NF EN ISO 11925-2 Attaque de bord 30s d'exposition	PEINTURE ACRYFUGE 8900	6	Fs > 150 mm Papier filtre	Non atteint Non enflammé

Méthode d'essai	Produit	Nombre d'épreuves	Paramètres	Résultats	
				Paramètres continus Moyennes	Paramètres conformité
NF EN 13823+A1	PEINTURE ACRYFUGE 8900	3	FIGRA _{0,2MJ} (W/s)	47,6	-
			FIGRA _{0,4MJ} (W/s)	26,4	-
			LFS	-	Non atteint
			THR _{600s} (MJ)	2,7	-
			SMOGRA(m ² /s ²)	1,9	-
			TSP _{600s} (m ²)	36,4	-
			Gouttelettes ou particules enflammées	-	Aucune

Le (-) signifie : non applicable

4. Classement et domaine d'application

4.1 Référence du classement

Le classement est prononcé suivant les articles 11.6, 11.9.2 et 11.10.1 de la norme NF EN 13501-1+A1:2013.

4.2 Classement

Comportement au feu		Production de fumées		Gouttes ou particules enflammées
B	-	s1	,	d0

Classement : B - s1, d0

4.3 Domaine d'application

Le classement est valable pour les paramètres produits suivants :

- Le produit décrit au paragraphe 2.
- Une quantité nominale de 1000 g/m² humide.
- Les coloris blanc et noir.

Le classement est valable pour les conditions d'utilisation finale suivantes :

- Appliqué sur tout panneau en bois ou dérivé du bois d'épaisseur ≥ 10 mm et de masse volumique ≥ 510 kg/m³ ou sur tout substrat classé A1 ou A2-s1,d0 de masse volumique ≥ 510 kg/m³.
- Avec ou sans lame d'air.

5. Limitations

Le présent document de classement n'est pas une approbation ni une certification de type du produit.

Champs-sur-Marne, le 23 mars 2015

**Le Technicien
Responsable de l'essai**



Benoit FOREST

**Le Chef du Pôle
Réaction au Feu**



Gildas CREACH

.....FIN DU RAPPORT DE CLASSEMENT